

Vous aimeriez vous déplacer en transport en commun, mais c'est difficile pour vous ? Saviez-vous qu'il existe des services pour les gens qui ont un handicap (EX : trouble développemental du langage/dysphasie) et qui désirent prendre les transports en commun ?

Voici deux sujets qui vous concernent :

- 1) Le transport adapté
- 2) Carte d'accompagnement en transport interurbain

1. Le transport adapté

Qu'est-ce que c'est ?

Le transport adapté est un service de transport en commun qui, comme son nom l'indique, est adapté aux besoins des personnes handicapées.

C'est pour qui ?

Seules les personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité peuvent y être admises. L'admissibilité d'une personne, enfant ou adulte, au transport adapté est établie par un comité d'admission désigné. Si la personne est admissible au transport adapté, le comité lui accorde un type d'admission et un type d'accompagnement qui reflètent ses besoins réels.

Comment s'y inscrire ?

Montréal	Laval
Le Bon Pilote inc. 445, rue Jean-Talon Ouest, bureau 511 Montréal (Québec) H3N 1R1 Téléphone : 514 531-5330 Courriel : lebonpilote@videotron.ca Site Web : www.lebonpilote.com	Association lavalloise pour le transport adapté inc. 27, boulevard Lévesque Est Laval (Québec) H7G 1B3 Téléphone : 450 933-6101 Courriel : alta@altalaval-ass.org Site Web : www.altalaval-ass.org

Transport adapté et interurbain

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal 3800, rue Radisson, bureau 111 Montréal (Québec) H1M 1X6 Téléphone : 514 255-0765 Courriel : info@rutamtl.com Site Web : www.rutamtl.com	Société de transport de Laval Téléphone : 450 662-8356 (renseignements) 450 973-3111 (réservation) 450 668-6520 (plaintes et commentaires) Courriel : transportadapte@stl.laval.qc.ca Site Web : www.stl.laval.qc.ca
Société de transport de Montréal (STM) Téléphone : 514 280-8211 Téléscripteur : 514 280-5308 Courriel : transport.adapte@stm.info Site Web: www.stm.info	

Il existe plusieurs services disponibles selon votre localité :

Pour en savoir davantage

Toutes les informations fournies plus haut proviennent du *Guide en soutien à la famille* disponible sur le site de l'**Office des personnes handicapées du Québec**. Nous vous recommandons de le consulter si vous avez davantage de questions.

Office des personnes handicapées du Québec

Direction des services aux personnes handicapées et à leur famille

Téléphone : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477 Courriel : aide@ophq.gouv.qc.ca

2. Carte d'accompagnement en transport interurbain

La carte québécoise à l'accompagnement est disponible aux personnes nécessitant un accompagnateur pour ses déplacements interurbains (d'une ville à l'autre). Elle offre à l'accompagnateur un titre de transport gratuit sur l'ensemble du réseau interurbain québécois !

- ✓ La demande est gratuite, mais il faut répondre aux critères d'admissibilités
- ✓ La carte est valide pour une période de 5 ans
- ✓ Une vingtaine de transporteurs interurbains acceptent la carte. Voir ce lien afin d'accéder à la liste complète : <http://www.federationautobus.com/carte-a-laccompagnement>
- ✓ Toute personne de 8 ans et plus ayant un handicap permanent et besoin d'accompagnement peut faire une demande
- ✓ L'accompagnateur doit être âgé d'au moins 14 ans et répondre aux besoins de la personne handicapée

Pourquoi choisir un accompagnement :

Le milieu des transports interurbain a apporté plusieurs changements pour accommoder les personnes handicapées. Cependant, certains besoins personnels et intimes doivent être comblés par une personne. Certains handicaps créent des difficultés d'orientation, un sentiment d'angoisse, des difficultés de communication et plus encore. Pour ces raisons, il est pertinent de prendre connaissance de cette carte d'accompagnement !

Critères à respecter pour obtenir la carte :

Incapacité à...

- ✓ Vous mobiliser de manière autonome pour vos déplacements interurbains en autocar et/ou

Transport adapté et interurbain

- ✓ Vous orienter dans le temps et l'espace pour l'ensemble d'un déplacement et/ou
- ✓ Communiquer de façon verbale ou gestuelle et/ou
- ✓ Assurer votre propre sécurité et/ou
- ✓ Maîtriser des comportements qui porte atteinte à votre sécurité ou à celle des autres voyageurs.

*Il se peut qu'un formulaire signé par un professionnel de la santé soit requis selon la situation.

Rendez-vous au : www.federationautobus.com/carte-a-laccompagnement pour remplir le formulaire de demande ou de renouvellement et plus encore